



Harcèlement scolaire : en quoi consistent les questionnaires d'autoévaluation ?



Ces questionnaires d'autoévaluation seront distribués à l'ensemble des élèves, du CE2 à la terminale. saquizeta / stock.adobe.com

Du 9 au 15 novembre prochains, les élèves, dès le CE2, pourront répondre à un questionnaire sur le harcèlement. L'objectif du ministère de l'Éducation est « de donner la parole » aux enfants.

« *As-tu peur d'aller à l'école à cause d'un ou plusieurs élèves ? Est-ce qu'on t'a donné un surnom méchant ? As-tu été embêté(e) quand tu étais aux toilettes par un ou plusieurs élèves ?* » Voici le type de questions auxquelles pourront répondre les élèves français, dès le 9 novembre prochain, journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire. L'objectif ? Photographier l'ampleur du fléau au sein de chaque établissement mais aussi à l'échelle nationale.

L'idée avait déjà été plusieurs fois émise par le ministère de l'Éducation nationale pour lutter contre ce mal qui a provoqué le suicide de plusieurs adolescents dernières années. Pour être le plus efficace possible, le ministère de l'Éducation nationale a donc demandé aux établissements de banaliser « *deux heures du temps scolaire* », entre le 9 et le 15 novembre, pour les élèves, du CE2 à la terminale. Ces derniers pourront choisir d'y répondre ou non.

Des questions concrètes

« *C'est bien car le ministère de l'Éducation s'appuie sur cette journée de lutte contre le harcèlement, qui, chaque année, permet des actions de plus en plus concrètes* », souligne Norman Gourrier, secrétaire général du Syndicat national des collèges et des lycées (SNCL). Le gouvernement a d'ores et déjà rendu public les trois types de questionnaires « *adaptés à chaque niveau* » : CE2 à CM2, collège, et lycée. D'après lui, les deux heures seront donc l'occasion de mettre l'accent sur « *la prévention et la détection des situations de harcèlement, première condition de protection des élèves victimes* ».

Composées de 30 à 40 questions, ces autoévaluations sont divisées en quatre parties : « *votre rapport à l'école* », « *à l'école* », « *sur Internet ou sur les écrans* » et enfin « *comment te sens-tu?* ». Les questions portent aussi bien sur les sentiments (« *Avez-vous peur d'aller en pause à cause d'un ou plusieurs élèves ?* ») que sur des



événements concrets (« *Mangez-vous seul(e) à la cantine ?* », « *Est-ce qu'un ou plusieurs élèves font courir des rumeurs sur vous ?* »).

« *La démarche est bonne* », estime encore le syndicaliste Norman Gourrier, *car lorsque nous associons les élèves à ce type d'initiatives, ils le prennent très au sérieux* ». Par ailleurs, « *le fait que les questions soient très concrètes, notamment sur les sensations que peuvent avoir les enfants, sur ce qui se passe dans le corps, peut permettre aux plus jeunes de mettre des mots sur des choses qu'ils ne conscientisent pas forcément du fait de leur jeune âge* », analyse de son côté la psychologue clinicienne Sophie Durieux, qui intervient régulièrement dans le médico-social. Donner la parole est toujours bénéfique, poursuit-elle, pointant les retombées positives des lignes d'écoute mises en place ces dernières années, comme celle de prévention du suicide en 2021. Un anonymat qui questionne

Un point interroge néanmoins les syndicats et les professionnels : l'anonymat de ces questionnaires. Sur la feuille, les élèves devront seulement indiquer le nom de leur établissement, leur classe et leur sexe. Si l'un des objectifs évoqués par le ministère est celui d'obtenir « *une vision précise des faits de harcèlement à l'échelle de la classe, de l'école ou de l'établissement* », l'impossibilité pour les professeurs d'agir individuellement auprès des élèves dérange.

En fonction des résultats, les établissements devront « *adapter leur politique de prévention et de prise en charge* », explique ainsi le ministère. « *Mais ils ne pourront pas réagir au cas par cas* », estime Maxime Reppert, vice-président du Syndicat national des lycées et collèges (Snalc). « *Le professeur qui récupère les copies va devoir essayer de faire la calligraphie pour retrouver l'élève concerné* », déplore le syndicaliste.

Pour la psychologue Sophie Durieux, « *il faudrait par exemple que ces questionnaires soient accompagnés d'une proposition de levée d'anonymat* ». « *C'est tellement éprouvant d'avouer ce type de choses qu'il faut qu'il y ait une réponse derrière, ou une proposition de réponse, sinon c'est d'autant plus douloureux* », poursuit-elle, en évoquant la présence essentielle des psychologues, des infirmières ou des assistantes sociales au sein des établissements. Les trois questionnaires proposent toutefois une ligne d'écoute à la fin de la fiche par le biais d'une question : « *Connaissez-vous le numéro de téléphone contre le harcèlement 3018 ?* », peut-on lire parmi l'ensemble des items.

À lire aussi [En Espagne, l'intelligence artificielle au «service» du harcèlement scolaire](#)
[Établir des statistiques](#)

Cette enquête à très grande échelle permettra finalement d'avoir une idée de l'ampleur du harcèlement scolaire, même si plusieurs études ont déjà tenté de quantifier le problème. « *Une analyse statistique sera réalisée par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) sur la base d'un échantillonnage d'écoles et d'établissements tirés au sort dont les données seront également anonymes* », explique le ministère de l'Éducation nationale dans un communiqué.

Pour ce faire, la DEPP sélectionnera « *quatre échantillons représentatifs au niveau national de quatre ensembles d'élève, à savoir : les écoliers, les collégiens, les lycéens professionnels, et lycéens généraux et technologiques* », détaille au *Figaro* le ministère. « *Ces échantillons sont respectivement composés de 100 écoles primaires, 200 collèges, 200 lycées professionnels ou polyvalents et 200 lycées généraux et technologiques ou polyvalents* », poursuit le ministère. Pour les primaires, l'ensemble des grilles d'autoévaluation seront remontées au ministère. En revanche, seule une classe par collège et par lycée sera concernée par les remontées de ces grilles.

« *Les statistiques accablantes agiront peut-être comme un électrochoc* », espère



Norman Gournier. Avant d'ajouter : « *C'est peut-être la seule voie possible pour qu'aucun adulte ne renvoie plus jamais ce phénomène à de simples problèmes d'enfants* ».

